

BULETIN LITÉRAIRE

Supplément Bibliographique du BULETIN DES SOMMAIRES

(331.73 — 331.23 — 410)

DIX JOURS DANS LA HAUTE ITALIE (*Crédit populaire, épargne, coopération*) par Léon Say, 2^e édition, Guillaumin, éd. Prix 3 fr.

La lecture de ce livre m'a reporté à vingt ans en arrière, à l'époque où je rendais de temps à autre visite, soit à Milan, soit à Meina ou à Merate, à mon ami le professeur Francesco Vigarco, et où il me montrait le développement, déjà merveilleux du crédit populaire dans la Haute Italie ; institution dont il fut je crois le premier promoteur. Et j'en faisais l'objet de lettres ou d'articles, à une époque où les économistes officiels n'en parlaient pas, tenant la coopération pour suspecte.

En 1883, M. Léon Say, qu'inquiétait le développement du socialisme s'avisait qu'il y avait là une puissante manifestation de l'esprit d'initiative privée, que l'on pourrait opposer aux tendances étatistes prévalant en France. Il fit le voyage, fut reçu avec tous les égards dus à sa haute situation ; il vit les mêmes choses que j'avais vues, avec le développement acquis depuis. Il fut émerveillé, et il écrivit, dans le *Journal des Economistes*, des articles qui confirmaient ceux que j'y avais publiés moi-même ; puis il réunit ces articles en volumes.

Peu de temps avant sa mort, M. Léon Say songea à faire une nouvelle édition de son ouvrage ; mais pour qu'elle fut complète, il demanda des renseignements nouveaux à M. Eugène Rostand, directeur de la Caisse d'épargne de Marseille et l'un des plus ardents propagateurs du crédit populaire en France. Celui-ci lui adressa une lettre insérée en tête du nouveau volume, — posthume — récemment publiée.

Peu de personnes savent en France quels énormes développements a acquis le crédit populaire en Italie, particulièrement dans le Nord et dans le Centre. Il existait, au 1^{er} janvier 1896, dans ce pays 730 banques populaires. Au 1^{er} janvier 1895, leurs capitaux et réserves s'élevaient à 114,922,000 fr. ; leurs portefeuilles contenaient des valeurs s'élevant à 214,490,000 fr. ; leurs actionnaires étaient au nombre de 405,341, dont 88,803 petits cultivateurs, 92,963 petits industriels ou commerçants, 69,423 employés, 29,864 ouvriers et 17,165 journaliers ruraux.

Ces banques sont d'importances diverses ; il y en a de très modestes existant dans des petites villes ou des villages ; d'autres qui sont des puissances financières. Telle la Banca popolare de Milan, dont le capital était au 1^{er} janvier 1896 de 8,598,300 fr. répartis entre 17,860 sociétaires, avec une réserve de 4,299,450 fr. et des dépôts montant à 51 millions ; celle de Bologne, ayant 12 millions de dépôts, avec un capital de 1,260,540 fr. et un fond de réserve de 1,292,077 fr.

Il faut que je résiste à la tentation de citer encore des chiffres, car je ne pourrais entrer dans les limites que doit avoir cet article.

Tout cela est dû à l'initiative privée, à l'admirable sens financier des Italiens et au dévouement d'hommes appartenant à toutes les conditions sociales, groupés

autour de M. Luidgi Luzzatti, présentement ministre du Trésor en Italie.

Mais les banques populaires, créées à l'imitation de celles fondées en Allemagne par M. Schultze, de Delitzsch, ne sont pas les uniques institutions de crédit démocratique existant en Italie. A côté d'elles, plus anciennes et plus vivantes qu'elles, vivent les caisses d'épargne, et aussi les *monte*, — les « monts de piété », dont M. Léon Say a le tort de ne pas parler.

Nous n'avons pas idée en France de ce que peuvent être les Caisses d'épargne et du rôle qu'elles peuvent jouer. Pour le savoir, il faut aller en Italie. En France, les Caisses d'épargne sont liées par une réglementation étroite et absurde, qui, entre autres dispositions, les oblige à déposer tous leurs fonds à la Caisse des Dépôts et Consignations, laquelle à son tour les convertit en rente française, au grand danger des déposants et de l'Etat lui-même.

En Italie, les Caisses d'épargne sont de véritables banques, employant leurs capitaux comme elles l'entendent, et n'étant soumises qu'à une loi organique très libérale. Il en résulte que les capitaux fournis par la petite épargne sont employés au profit de l'agriculture et de l'industrie. Une autre disposition, ou plutôt une absence de disposition de cette loi est la possibilité de créer des livrets au porteur, transmissibles par simple tradition. Si l'on proposait cela à nos législateurs français, ils lèveraient les bras au ciel, car on sait sous quelle tutelle est placé, dans notre pays, le déposant à la Caisse d'épargne. Et cependant, cela fonctionne en Italie depuis plus de 70 ans, et ce serait, si on voulait l'interdire, que les Italiens protesteraient.

Les fonds déposés dans ces caisses d'épargnes libres s'élevaient au 1^{er} janvier 1895 à 1 milliard 306,919,314 fr. répartis entre 1,554,439 livrets. La plus importante est celle de Milan, qui au 1^{er} janvier 1895, détenait 26,832,358 fr. Ajoutons à cela la Caisse d'épargne postale qui gardait 471,893,153 fr. au 1^{er} janvier 1896.

M. Rostand et d'autres économistes demandent que les caisses d'épargnes françaises soient libres comme celles d'Italie et ils en attendent d'aussi bons résultats. J'y souscrit volontiers. En ce qui concerne les sociétés de crédit populaire, quelles conclusions tirer ? Celle qui tenait au cœur de M. Léon Say était qu'en France l'initiative privée ne serait pas moins féconde. M. Léon Say savait cependant que cette initiative n'a pas manqué, que de nombreuses tentatives ont été faites, et que toutes ou presque toutes ont échouées.

Quelles conditions ont donc réalisé les Italiens et qui nous a manqué ? MM. Léon Say et Rostand semblent penser que cette condition est celle-ci : en Italie à la tête des sociétés de crédit populaire sont placés des hommes d'une classe supérieure à celle des associés, aristocrates ou bourgeois, qui font de l'administration désintéressée et gratuite.

Il se pourrait que ce soit cela. Mais cette constatation si elle était fondée, ruinerait la coopération par la base en y introduisant l'élément protecteur et charitable. La

coopération repose, en effet, sur ce principe : association des seuls intéressés, et élimination de tout élément étranger. La gratuité de l'administration, d'autre part vicie l'institution en mettant le service au-dessous du prix de revient.

Le livre de MM. Léon Say et Rostan n'en est pas moins très intéressant à lire pour les renseignements qu'il contient d'abord, pour le charme du style du défunt académicien ensuite.

(588.0)

LE LIVRE DE JAMELIQUE SUR LES MISTÈRES, *traduit du grec, par Pierre Quillard*. Librairie de l'Art indépendant. Prix : 6 fr.

Ce livre est célèbre parmi les occultistes ; mais j'avoue que malgré la meilleure volonté, je n'y ai rien pu comprendre, ni non plus les amis plus initiés que moi en occultisme à qui je l'ai fait voir. Je dois donc me borner à le signaler à ceux qui seraient tout à fait initiés.

(319)

(319). CONTRE ET POUR LE NÉO MALTHUSIANISME (*Communication du Dr Javal à l'Académie de médecine. — Réponse de M. Paul Robin*). — Brochure. Pas de prix indiqué. Stock, éditeur. — Avant-propos de l'éditeur : Le rapide accroissement de la population considéré comme un danger en Angleterre, en Hollande, en Belgique et en Italie. — Son ralentissement é frayant les Français. — Mise en présence des arguments de deux hommes convaincus, qui s'estiment réciproquement.

Communication de M. Javal : Le néo malthusianisme n'est pas la doctrine réelle de Malthus. — Les ligueurs néo malthusiens en Angleterre, en Hollande, en France. — Les arguments de M. Robin au sujet de l'impossibilité où sont les pauvres familles d'élever de nombreux enfans. Cela est vrai. Ce sont les gens riches qui devraient avoir de nombreuses familles, et ils ne veulent pas. — Comment les contraindre ? — La législation actuelle, faite le plus souvent par des ministres non pères de familles, est contraire aux nombreuses familles. — Les modifications à introduire aux lois fiscales et successorales. — Tout bon citoyen devrait adhérer à l'Alliance Nationale fondée par Bertillon.

Réponse de M. P. Robin : Malthus un calomnié. — Il n'indiqua pas de moyen pratique d'empêcher l'excès de population. C'est aux néo malthusiens que l'humanité est redevable de la découverte des systèmes physiologiques et scientifiques. — Apprendre à une pauvre femme les moyens de ne pas être mère contre sa volonté, c'est soulager elle et sa famille. — La solution de la question familiale avance grandement celle de la question sociale. — Le Dr Javal reconnaît lui-même que pour les hommes aussi, la question de qualité prime la question de quantité. — Le caractère illusoire de la remise d'un impôt de 10 fr pour amener les parens à ne pas avoir peur de beaucoup d'enfans. — Il faudrait 10 milliards pour assurer présentement une vie décente aux 9,650,000 enfans et aux 4,540,000 vieillards. — Satisfaction que la question ait été posée devant les savans de l'Académie de médecine.

(300)

PATRIE ET INTERNATIONALISME, *par A. Hamon*. Prix 40 cent.

Le patriotisme est une religion, la religion moderne.

Son Dieu est aussi indéterminé que les autres. — Qu'est la patrie ? Impossibilité de le savoir. — Ce n'est pas une unité territoriale, puisqu'elle est variable ; ce n'est pas le lieu où l'on est né, car il est trop limité : ce n'est pas la communauté des mœurs, des idées, de la langue ; elles sont différentes dans une même patrie ; ce n'est pas la communauté d'intérêts économiques ; ils sont contraires de province à province, de classe à classe. C'est l'illusion inventée par la bourgeoisie pour exploiter le prolétariat et avoir un instrument de compression. — Les fruits hideux du système des armées permanentes — L'idée de patrie née dans la famille, la tribu, étendue à la province, à l'agglomération de provinces, perdu de sa précision et de son étroitesse ; elle doit se fondre et disparaître, à un jour prochain, dans la conception humanitaire.

(331.780)

ALMANACH DE LA COOPÉRATION FRANÇAISE. Comité central de l'Union coopérative, rue Christine, 1, Paris. Prix, 40 c.

Organisation de l'Union coopérative. — Historique de la coopération dans les pays : Angleterre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, Russie, Suisse. — La bêtise des consommateurs (Qui vont chez les marchands) (Ch. Gide). — La coopération aux bénéfiques (Ch. Robert). — La coopération (Histoire de la Société des litographes de Paris) (H. Buisson). Les pruneaux obligatoires (Ce qu'on a fait pour faire échouer la coopérative de Sens (J. Cernesson). — Conseils pratiques pour l'organisation d'une société de consommation. — Les sociétés ouvrières françaises de production. — Biographies et portraits de coopérateurs éminents de divers pays. — A la recherche d'une meilleure organisation sociale (Diverses expériences). — Le Musée social (Fondé par le comte de Chambrun). — La coopération en Allemagne, en Ecosse, en Irlande. — Monographie de diverses œuvres coopératives dans divers pays. — Liste des coopératives françaises. — Liste des établissemens de divers pays pratiquant la participation.

(331.60)

L'AGRICULTURE ET LE SOCIALISME, *conférence de M. Daniel Zolla*. Rf. Scf.

Le régime de la propriété privée du sol. — On croit généralement que le sol français est tout approprié. — Il y a 5 millions d'hectares qui appartiennent à l'Etat, aux communes ou aux établissemens publics. — Exposé de la thèse collectiviste. — Quel serait le résultat de la nationalisation du sol et de son partage égal. — Dérisoire. — Le rôle des propriétaires fonciers non exploitans. — Ce n'est pas celui de parasites c'est un rôle bienfaisant et utile. — Ils fournissent la terre et le capital d'exploitation à bas prix et permettent au paysan de vivre et de grandir dans le métayage et dans le fermage. — Les inspecteurs de la Société collectiviste coûteraient plus cher. — L'augmentation de la valeur du sol. — Elle est le résultat de l'accroissement de la productivité. — La part absolue du propriétaire a augmenté, sa part proportionnelle a diminué. — Elle était, il y a un siècle, de 50 p. c., elle n'est plus que de 30 ou 25 p. c. — Les méthodes d'exploitation du sol. — Les prolétaires agricoles. — La statistique montre que leur nombre est faible. — Grand nombre des petits propriétaires. — Il s'accroît sans cesse. — L'ère du socialisme appliqué à la terre.